



Déclaration d'enfant à charge

Par **laurel**, le **04/12/2011** à **11:22**

Bonjour,

je suis divorcée depuis 6 ans, nous avons deux enfants de 15 et 17 ans qui sont actuellement fiscalement déclarés à charge de leurs deux parents. Dans les faits ils sont à temps égal chez leur père et chez moi.

Est-ce qu'il ne serait pas intéressant de changer cela en déclarant chacun un enfant à charge, (nous pensons notamment aux futurs frais de leurs études, et pour le moment aucune demande de bourse ne peut nous être accordée, au vu de nos deux revenus....)?

Si oui, comment cela doit-il se réaliser en pratique ?

avec tous mes remerciements,

Laurel